

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SISTERONNAIS BUËCH

**REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17/09/20
COMPTE-RENDU**

Le dix-sept septembre deux mille vingt, à dix-huit heures, le conseil de communauté dûment convoqué le onze septembre deux mille vingt, s'est réuni en session ordinaire dans la salle des fêtes de Serres (commune de Serres) sous la présidence de M. Daniel SPAGNOU, président de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch.

Membres du Conseil Communautaire :**Nombre de membres en exercice : 89****Nombre de présents ou représentés : 85 du point n° 1 au point n° 3, 86 du point n° 4 au point n° 11, 85 du point n° 12 au point n° 27 et 84 du point n° 28 au point n° 32.****Secrétaire de séance : M. Florent ARMAND****Présents ou représentés :**

- Pour la commune d'Authon : M. Alain RAHON
- Pour la commune de Barret sur Méouge : Mme Annick ARMAND
- Pour la commune de Bayons : M. Régis RIOTON
- Pour la commune de Bellaffaire : M. Bernard CAVEING
- Pour la commune de Châteaufort : Mme Geneviève DEMONTIS
- Pour la commune de Clamensane : Mme Emilie VAUTRIN
- Pour la commune d'Entrepierres : Mme Florence CHEILAN
- Pour la commune d'Hourres : Mme Caroline YAFFEE
- Pour la commune d'Etoile St Cyrice : Mme Frédérique FONFREYDE représentée par sa suppléante, Mme Christiane DESAILLOUD
- Pour la commune de Faucon du Caire : M. Robert ZUNINO
- Pour la commune de Garde-Colombe : M. Damien DURANCEAU
- Pour la commune de Gigors : M. Gérard MAGAUD
- Pour la commune de La Bâtie Montsaléon : M. Alain D'HEILLY
- Pour la commune de La Motte du Caire : M. Jérôme FRANCOU
- Pour la commune de La Pierre : Mme Frédérique XAVIER représentée par sa suppléante, Mme Nadine DEPEYRE
- Pour la commune de Laborel : Mme Renée MAOUI
- Pour la commune de Lachau : M. Philippe MAGNUS
- Pour la commune de Laragne-Montéglin :
 - M. Jean-Marc DUPRAT
 - Mme Martine GARCIN
 - M. Michel JOANNET
 - Mme Michèle MAFFREN (à partir du point n° 28, elle est représentée par M. Jean-Marc DUPRAT à qui elle a donné procuration)
 - M. Robert GARCIN
 - Mme Isabelle LAMONTRE-MOULIN
 - M. Maurice BRUN
 - Mme Anne TRUPHEME représentée par M. Maurice BRUN à qui elle a donné procuration
- Pour la commune de Lazer : M. André GUIEU
- Pour la commune du Bersac : M. Dominique DROUILLARD représenté par son suppléant, M. Thierry NEDELEC
- Pour la commune du Caire : M. Jean-Michel MAGNAN
- Pour la commune du Poët : M. Jean-Marie TROCCHI
- Pour la commune de l'Epine : M. Luc DELAUP
- Pour la commune de Melve : M. Jean-Christian BORCHI
- Pour la commune de Méreuil : Mme Annick REYNAUD-FREY
- Pour la commune de Mison :
 - M. Robert GAY
 - Mme Maryline RICHAUD

- Pour la commune de Monétier Allemont : M. Frédéric ROBERT
- Pour la commune de Montclus : Mme Catherine DESREUMAUX (à partir du point n° 16, elle est représentée par M. Alain D'HEILLY à qui elle a donné procuration)
- Pour la commune de Montjay : M. Gilles MOSTACHETTI
- Pour la commune de Montrond : M. Alain ROUMIEU (absent non représenté du point n° 1 au point n° 3)
- Pour la commune de Moydans : Mme Marie-José DUFOUR
- Pour la commune de Nibles : M. Jean-Jacques LACHAMP représenté par Mme Geneviève DEMONTIS à qui il a donné procuration en l'absence de sa suppléante, Mme Fabiola NUNEZ
- Pour la commune d'Orpierre : M. Gilles CREMILLIEUX
- Pour la commune de Ribeyret : Mme Christiane REYNAUD
- Pour la commune de Rosans : M. Lionel TARDY
- Pour la commune de Saint André de Rosans : Mme Cécile LIOTARD
- Pour la commune de Sainte Colombe : M. Jean-Pierre ROUX représenté par son suppléant, M. Bernard COSSU
- Pour la commune de Saint Geniez : M. Olivier CHABRAND
- Pour la commune de Saint Pierre Avez : M. Florent ARMAND
- Pour la commune de Saléon : M. Pascal LOMBARD
- Pour la commune de Salérans : M. Eric DEGUILLAME représenté par son suppléant, M. Pierre PAYAN
- Pour la commune de Savournon : M. Michel ROLLAND (absent non représenté du point n° 28 au point n° 32)
- Pour la commune de Serres :
 - M. Fabrice FROMENT
 - M. Daniel ROUIT
 - Mme Arlette MAYER
- Pour la commune de Sigottier : M. Jean DEPEYRE
- Pour la commune de Sigoyer : M. Michel HERNANDEZ représenté par son suppléant, M. Thierry GAUDIN
- Pour la commune de Sisteron :
 - M. Daniel SPAGNOU
 - M. Jean-Pierre TEMPLIER
 - Mme Christine REYNIER
 - M. Franck PERARD représenté par Mme Nicole PELOUX à qui il a donné procuration
 - Mme Nicole PELOUX
 - M. Bernard CODOUL représenté par M. Daniel SPAGNOU à qui il a donné procuration
 - Mme Christiane GHERBI
 - M. Nicolas LAUGIER représenté par Mme Françoise GARCIN à qui il a donné procuration
 - Mme Cécilia LOUVION
 - Mme Christiane TOUCHE représentée par M. Jean-Pierre TEMPLIER à qui elle a donné procuration
 - Mme Françoise GARCIN
 - Mme Emilie SCHMALTZ représentée par Mme Christine REYNIER à qui elle a donné procuration
 - M. Patrick CLARES
 - M. Sylvain JAFFRE représenté par M. Jean-Louis CLEMENT à qui il a donné procuration
 - M. Jean-Louis CLEMENT
 - M. Cyril DERDICHE
 - M. Jean-Pierre BOY représenté par Mme Christiane GHERBI à qui il a donné procuration
- Pour la commune de Sorbiers : M. Yves RABASSE représenté par sa suppléante, Mme Andrée GIORDANENGO
- Pour la commune de Thèze : M. Gérard DUBUISSON représenté par M. Thierry GAUDIN à qui il a donné procuration en l'absence de son suppléant, M. Alain COMBES
- Pour la commune de Trescléoux : M. Jean SCHULER
- Pour la commune de Turriers : M. Jean-Yves SIGAUD
- Pour la commune d'Upaix : M. Florent MARTIN
- Pour la commune de Val Buëch Méouge :
 - M. Gérard NICOLAS représenté par Mme Béatrice ALLIROL à qui il a donné procuration
 - Mme Béatrice ALLIROL
 - M. Grégory MOULLET représenté par M. Robert GAY à qui il a donné procuration
- Pour la commune de Valavoire : M. Hervé MIRAN
- Pour la commune de Valdoule : M. Gérard TENOUX
- Pour la commune de Valernes : M. Jean-Christophe PIK
- Pour la commune de Vaumeilh : Mme Elisabeth COLLOMBON représentée par son suppléant, M. Jean-Marie COLLOMBON (absent non représenté du point n° 12 au point n° 32)
- Pour la commune de Ventavon : M. Juan MORENO
- Pour la commune de Villebois les Pins : Marianne ROUX

Absents non représentés :

- Pour la commune de Chanousse : M. Alain MATHIEU

- Pour la commune de Nossage et Bénévent : M. Martial ESPITALIER
- Pour la commune de Sisteron : Mme Stéphanie SEBANI



Ordre du jour :

Gestion des déchets :

- Exonération de la redevance spéciale sur les déchets au titre de la période de confinement
- Attribution du marché d'acquisition d'un camion de collecte des déchets ménagers
- Reconduction expresse du marché de transport et de traitement des déchets issus des déchetteries
- Signature d'avenants aux contrats de reprise des plastiques, aluminiums et aciers avec VEOLIA
- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers – année 2019

Assainissement :

- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif – année 2019

Mobilité :

- Modalités de financement et de gestion de l'aire de covoiturage de Sisteron Nord

Travaux :

- Réhabilitation de l'aire d'accueil des gens du voyage de Soleihet – Attribution du marché de maîtrise d'œuvre et autorisation de signature du permis de démolition

Fonctionnement de l'intercommunalité :

- Création de commissions thématiques
- Election des membres de chaque commission thématique
- Création de comités de pilotage
- Désignation de délégués dans des organismes extérieurs
- Règlement intérieur de la CCSB

Finances :

- Accord local Pinole / Attribution d'un fonds de concours à la commune de Valernes
- Assujettissement à la TVA de l'aire d'accueil des gens du voyage
- Budget général - Décision modificative n°3
- Budget annexe des ordures ménagères - Décision modificative n°1
- Adaptation des modalités de versement des attributions de compensation d'investissement
- Cotisations et participations 2020
- Fixation du tarif des badges du pont bascule du parc d'activités du Val de Durance
- Fixation des dépenses à imputer au compte 6232 (fêtes et cérémonies)

Ressources humaines :

- Modification du tableau des effectifs : création et suppression d'emplois permanents
- Création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité – Assistant en charge du suivi de la redevance spéciale
- Modification d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité – Professeur de guitare
- Renouvellement d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi – Agent de déchetterie
- Modification du RIFSEEP
- Extension de l'attribution de l'IHTS aux agents ayant effectués des missions exceptionnelles dans le cadre du Tour de France et aux maîtres-nageurs de la base de loisirs de la Germanette

- Modalités de remboursement des frais de repas des agents de la CCSB
- Mise en œuvre de l'entretien professionnel
- Règlement intérieur relatif aux ressources humaines

Moyens généraux :

- Lancement d'un accord-cadre pour la fourniture de carburant
- Avenant n°1 au lot n°1 « Dommages aux biens mobiliers et immobiliers » du marché des assurances de la CCSB

Questions diverses



Lecture est faite par le président du compte-rendu de la réunion du Conseil Communautaire du 29 juillet 2020, qui est adopté et ensuite signé.



1. Exonération de la redevance spéciale sur les déchets au titre de la période de confinement

Projet de délibération présenté par Alain D'HEILLY

Votants : 85 – Suffrages exprimés : 85 (85 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve la mise en place de l'exonération de la redevance spéciale sur les déchets au titre de la période de confinement ainsi qu'il suit :

- Suppression de la facturation du nombre de conteneurs pour les entreprises qui ont totalement cessé leur activité (restaurants, garages, magasins de sports) ;
- Maintien de la facturation du nombre de conteneurs pour les entreprises qui ont poursuivi leur activité car dite de première nécessité (secteur alimentaire et Hôpitaux) ;
- Modulation de la facturation pour les entreprises qui ont maintenu une activité partielle (Sud Alpes Services, Samse, Giraud Viande) représentant environ la moitié de leur production habituelle de déchets. Il est proposé que les entreprises soient facturées au nombre réel de bacs collectés sur la période.

2. Attribution du marché d'acquisition d'un camion de collecte des déchets ménagers

Projet de délibération présenté par Alain D'HEILLY

Votants : 85 – Suffrages exprimés : 85 (85 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- décide de retenir l'offre présentée par l'entreprise TERBERG-MATEC pour un montant de 137 490 € HT, soit 164 988 € TTC ;
- autorise le président à signer ce marché et tous les documents qui s'y réfèrent.

3. Reconduction expresse du marché de transport et de traitement des déchets issus des déchetteries

Projet de délibération présenté par Alain D'HEILLY

Votants : 85 – Suffrages exprimés : 85 (85 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve la reconduction du marché de transport et de traitement des déchets issus des déchetteries pour une durée de 3 ans dans les mêmes conditions que précédemment.

4. Signature d'avenants aux contrats de reprise des plastiques, aluminiums et aciers avec VEOLIA

Projet de délibération présenté par Alain D'HEILLY

Votants : 86 – Suffrages exprimés : 80 (76 pour, 4 contre et 6 abstentions)

Après avoir délibéré, le conseil communautaire autorise le Président signer les avenants aux contrats de reprise des plastiques, aluminiums et aciers avec VEOLIA avec mention de la possibilité de révision du contrat, dans l'hypothèse d'une reprise du marché mondial des matériaux.

5. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers – année 2019

Projet de délibération présenté par Florent ARMAND

Votants : 86 – Suffrages exprimés : 86 (86 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire acte la présentation du rapport annuel 2019 du service public d'élimination des déchets ménagers.

6. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif – année 2019

Projet de délibération présenté par Jean-Yves SIGAUD

Votants : 86 – Suffrages exprimés : 86 (86 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire acte la présentation du rapport annuel 2019 du service public d'assainissement non collectif.

7. Modalités de financement et de gestion de l'aire de covoiturage de Sisteron Nord

Projet de délibération présenté par Françoise GARCIN

Votants : 86 – Suffrages exprimés : 81 (81 pour et 5 abstentions)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve :

- la rétrocession à titre gratuit au profit de la CCSB, des parcelles d'assise du projet d'aire de covoiturage de Sisteron Nord appartenant à l'Etat (DPAC) et au conseil départemental ;
- la mise à disposition à ESCOTA des parcelles dont la CCSB sera devenue propriétaire ;
- l'entretien de cette aire par la CCSB.

8. Réhabilitation de l'aire d'accueil des gens du voyage de Soleihet – Attribution du marché de maîtrise d'œuvre et autorisation de signature du permis de démolition

Projet de délibération présenté par Jean-Marie TROCCHI

Votants : 86 – Suffrages exprimés : 86 (86 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- attribue le marché de maîtrise d'œuvre de l'aire d'accueil des gens du voyage au groupement « MG Concept/ Garcin&Coromp / L'atelier le Verre d'Eau » pour un montant de 32 175 € HT et autorise le président à signer toutes les pièces relatives à ce marché ;
- autorise le président à signer le permis de démolition de l'aire actuelle, ainsi que tous les actes y afférents.

9. Création de commissions thématiques

Projet de délibération présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 86 – Suffrages exprimés : 86 (86 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- décide à l'unanimité de créer les commissions thématiques suivantes :
 - Finances, développement économique, travaux

- Tourisme, activités de pleine nature et valorisation du patrimoine
 - Environnement, gestion des déchets
 - GEMAPI
 - Mobilité
 - Services à la population et aux communes
- accepte que les questions relatives à l'organisation et la gestion des ressources humaines soient étudiées par les 6 élus (titulaires et suppléants) délégués au Comité Technique.

10. Election des membres de chaque commission thématique

Projet de délibération présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 86 – Suffrages exprimés : 86 (86 pour)

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de proclamer les conseillers communautaires suivants élus :

- ✓ Membres de la commission « finances, développement économique et travaux » (23 élus) :
 - BOY Jean-Pierre (Sisteron)
 - BRUN Maurice (Laragne)
 - CLEMENT Jean-Louis (Sisteron)
 - CODOUL Bernard (Sisteron)
 - DEGUILLAME Eric (Salérans)
 - DELAUP Luc (L'Epine)
 - DUPRAT Jean-Marc (Laragne)
 - FRANCOU Jérôme (La Motte du Caire)
 - GARCIN Françoise (Sisteron)
 - GARCIN Robert (Laragne)
 - GAY Robert (Mison)
 - GUIEU André (Lazer)
 - LAMONTRE-MOULIN Isabelle (Laragne)
 - LAUGIER Nicolas (Sisteron)
 - MAGAUD Gérard (Gigors)
 - MAGNAN Jean-Michel (Le Caire)
 - MARTIN Florent (Upaix)
 - PELOUX Nicole (Sisteron)
 - PERARD Franck (Sisteron)
 - ROUIT Daniel (Serres)
 - TEMPLIER Jean-Pierre (Sisteron)
 - TROCCHI Jean-Marie (Le Poët)
 - VAUTRIN Emilie (Clamensane)

- ✓ Membres de la commission « tourisme, activités de pleine nature et valorisation du patrimoine » (24 élus)
 - ARMAND Annick (Barret sur Méouge)
 - COLLOMBON Elisabeth (Vaumeilh)
 - CREMILLIEUX Gilles (Orpierre)
 - DEGUILLAME Eric (Salérans)
 - DEMONTIS Geneviève (Châteaufort)
 - DESREUMAUX Catherine (Montclus)
 - DURANCEAU Damien (Garde Colombe)

- GARCIN Robert (Laragne)
- JOANNET Michel (Laragne)
- LAUGIER Nicolas (Sisteron)
- LOUVION Cécilia (Sisteron)
- MAFFREN Michèle (Laragne)
- MAGNUS Philippe (Lachaup)
- MAYER Arlette (Serres)
- MIRAN Hervé (Valavoire)
- NICOLAS Gérard (Val Buëch Méouge)
- PELOUX Nicole (Sisteron)
- PIK Jean-Christophe (Valernes)
- ROUIT Daniel (Serres)
- SCHMALTZ Emilie (Sisteron)
- TRUPHEME Anne (Laragne)
- VAUTRIN Emilie (Clamensane)
- XAVIER Frédérique (La Pierre)
- YAFFEE Caroline (Eourres)

✓ Membres de la commission « environnement, gestion des déchets » (23 élus)

- ALLIROL Béatrice (Val Buëch Méouge)
- ARMAND Florent (St Pierre Avez)
- BRUN Maurice (Laragne)
- CAVEING Bernard (Bellaffaire)
- CLARES Patrick (Sisteron)
- DEGUILLAME Eric (Salérans)
- DERDICHE Cyril (Sisteron)
- D'HEILLY Alain (La Bâtie Montsaléon)
- DROUILLARD Dominique (Le Bersac)
- FROMENT Fabrice (Serres)
- GAY Robert (Mison)
- GUIEU André (Lazer)
- JOANNET Michel (Laragne)
- MARTIN Florent (Upaix)
- MIRAN Hervé (Valavoire)
- MORENO Juan (Ventavon)
- PELOUX Nicole (Sisteron)
- RAHON Alain (Authon)
- ROUX Jean-Pierre (Sainte Colombe)
- SIGAUD Jean-Yves (Turriers)
- TOUCHE Christiane (Sisteron)
- TROCCHI Jean-Marie (Le Poët)
- VAUTRIN Emilie (Clamensane)

✓ Membres de la commission « GEMAPI » (15 élus)

- ARMAND Annick (Barret sur Méouge)
- ARMAND Florent (St Pierre Avez)
- BORCHI Jean-Christian (Melve)
- DERDICHE Cyril (Sisteron)
- D'HEILLY Alain (La Bâtie Montsaléon)
- FROMENT Fabrice (Serres)
- GARCIN Françoise (Sisteron)

- GARCIN Robert (Laragne)
- GUIEU André (Lazer)
- MAFFREN Michèle (Laragne)
- MORENO Juan (Ventavon)
- ROUX Marianne (Villebois les Pins)
- SIGAUD Jean-Yves (Turriers)
- TROCCHI Jean-Marie (Le Poët)
- VAUTRIN Emilie (Clamensane)

✓ Membres de la commission « mobilité » (10 élus)

- COLLOMBON Elisabeth (Vaumeilh)
- DUPRAT Jean-Marc (Laragne)
- GARCIN Françoise (Sisteron)
- HERNANDEZ Michel (Sigoyer)
- MAYER Arlette (Serres)
- PELOUX Nicole (Sisteron)
- ROLLAND Michel (Savournon)
- TARDY Lionel (Rosans)
- YAFFEE Caroline (Eourres)
- ZUNINO Robert (Faucon du Caire)

✓ Membres de la commission « services à la population et aux communes » (13 élus)

- DESREUMAUX Catherine (Montclus)
- FONTFREYDE Frédérique (Etoile St Cyrice)
- FRANCOU Jérôme (La Motte du Caire)
- JAFFRE Sylvain (Sisteron)
- GARCIN Martine (Laragne)
- MARTIN Florent (Upaix)
- MAYER Arlette (Serres)
- PIK Jean-Christophe (Valernes)
- SCHMALTZ Emilie (Sisteron)
- SCHULER Jean (Trescléoux)
- TARDY Lionel (Rosans)
- TENOUX Gérard (Valdoule)
- TRUPHEME Anne (Laragne)

Le conseil communautaire acte le principe que les commissions puissent organiser en leur sein des groupes de travail chargés d'étudier une problématique ou un dossier précis.

11. Création de comités de pilotage

Projet de délibération présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 86 – Suffrages exprimés : 86 (86 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité de créer 2 COPIL (Centre aquatique et Pacte de gouvernance) et proclame les conseillers communautaires suivants élus :

✓ COPIL Centre aquatique :

- BORCHI Jean-Christian (Melve)
- CLARES Patrick (Sisteron)
- DURANCEAU Damien (Garde Colombe)
- GARCIN Martine (Laragne)

- JAFFRE Sylvain (Sisteron)
- PERARD Franck (Sisteron)
- PIK Jean-Christophe (Valernes)
- MAGNAN Jean-Michel (Le Caire)
- MORENO Juan (Ventavon)
- ROUX Jean-Pierre (Sainte Colombe)
- SCHMALTZ Emilie (Sisteron)
- TEMPLIER Jean-Pierre (Sisteron)
- TOUCHE Christiane (Sisteron)
- TROCCHI Jean-Marie (Le Poët)
- TRUPHEME Anne (Laragne)

✓ COPIL Pacte de gouvernance :

- ALLIROL Béatrice (Val Buëch Méouge)
- CAVEING Bernard (Bellaffaire)
- CHEILAN Florence (Entrepierres)
- CLEMENT Jean-Louis (Sisteron)
- DUPRAT Jean-Marc (Laragne)
- LAMONTRE-MOULIN Isabelle (Laragne)
- MAGNAN Jean-Michel (Le Caire)
- PELOUX Nicole (Sisteron)
- REYNAUD-FREY Annick (Méreuil)
- SCHULER Jean (Trescleoux)
- TARDY Lionel (Rosans)
- TENOUX Gérard (Valdoule)
- YAFFEE Caroline (Eourres)
- XAVIER Frédérique (La Pierre)

12. Désignation de délégués dans des organismes extérieurs

Projet de délibération présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 85

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire proclame délégués de la CCSB au sein des organismes extérieurs les conseillers communautaires suivants :

Organisme	Objet	Délégué désigné
Mission Locale 04	Orientation et insertion professionnelle et sociale des jeunes (les Missions jeunes interviennent dans les Maisons de Service Au Public / Espaces France Service)	Jean-Pierre TEMPLIER
Mission Locale Jeunes 05		Béatrice ALLIROL
Comité National d'Action Sociale (CNAS)	Prestations et aides aux agents de la CCSB dans le cadre de l'action sociale.	Jean SCHULER
Centre Hospitalier Buëch Durance (Conseil de surveillance)	Orientations stratégiques et contrôle de la gestion de l'établissement	Gilles CREMILLIEUX

13. Règlement intérieur de la CCSB

Projet de délibération présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 85 – Suffrages exprimés : 85 (85 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire adopte le règlement intérieur de la CCSB.

14. Accord local Pinole / Attribution d'un fonds de concours à la commune de Valernes

Projet de délibération présenté par Daniel SPAGNOU

Votants : 85 – Suffrages exprimés : 85 (85 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- décide d'attribuer un fonds de concours d'un montant de 10 271 € à la commune de Valernes en vue de participer au financement des travaux d'amélioration du réseau d'eau de la source Maurel et des travaux de remplacement de la chaudière du bar-restaurant,
- autorise le président à signer tous les documents relatifs au versement de ce fonds de concours.

15. Assujettissement à la TVA de l'aire d'accueil des gens du voyage

Projet de délibération présenté par Jean-Pierre TEMPLIER

Votants : 85 – Suffrages exprimés : 85 (85 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- décide d'assujettir l'aire d'accueil des gens du voyage à la TVA ;
- approuve cet assujettissement à compter du 1^{er} janvier 2017 ;
- autorise le président à signer tous les documents relatifs à la régularisation des écritures comptables, ainsi que les déclarations modificatives nécessaires pour effectuer le rattrapage de TVA.

16. Budget général – Décision modificative n° 3

Projet de délibération présenté par Jean-Pierre TEMPLIER

Votants : 85 – Suffrages exprimés : 84 (84 pour et 1 abstention)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve la décision modificative proposée sur le budget principal 2020.

17. Budget annexe des ordures ménagères – Décision modificative n° 1

Projet de délibération présenté par Jean-Pierre TEMPLIER

Votants : 85 – Suffrages exprimés : 85 (85 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve la décision modificative proposée sur le budget annexe 2020 des ordures ménagères.

18. Adaptation des modalités de versement des attributions de compensation d'investissement

Projet de délibération présenté par Jean-Pierre TEMPLIER

Votants : 85 – Suffrages exprimés : 85 (85 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le versement en trois fois des attributions de compensation d'investissement, soit dans le courant des mois d'avril, d'août et décembre.

19. Cotisations et participations 2020

Projet de délibération présenté par Jean-Pierre TEMPLIER

Votants : 85 – Suffrages exprimés : 85 (85 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le versement des cotisations et participations suivantes pour l'année 2020 :

Organisme	Cotisation proposée
Fédération Française de Cyclisme	1 100 €
Fédération Nationale des SCoT	300 €
Association pour le Développement en Réseau des Territoires et des Services	100 €
Association Nationale des Elus de la Montagne	945 €

20. Fixation du tarif des badges du pont bascule du parc d'activités du Val de Durance

Projet de délibération présenté par Jean-Pierre TEMPLIER

Votants : 85 – Suffrages exprimés : 85 (85 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide de fixer à 8,40 € TTC le tarif de délivrance des badges du pont bascule.

21. Fixation des dépenses à imputer au compte 6232 (fêtes et cérémonies)

Projet de délibération présenté par Jean-Pierre TEMPLIER

Votants : 85 – Suffrages exprimés : 85 (85 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le principe d'imputer sur le compte 6232 les dépenses afférentes aux événements suivants :

- Les frais de repas et apéritifs ;
- Les achats liés à l'arbre de Noël des enfants et des agents de la CCSB ;
- Les achats des médailles du travail ;
- L'achat des compositions florales ou présents offerts lors des naissances, mariages, décès, départs à la retraite ou lors de réceptions officielles dans la limite d'un montant de 80 € par événement ;
- Les animations et manifestations culturelles : achat des prestations et de places de spectacle ou cinéma ;
- L'achat de matériel ou support visuels liés à des manifestations.

22. Modification du tableau des effectifs : création et suppression d'emplois permanents

Projet de délibération présenté par Jean SCHULER

Votants : 85 – Suffrages exprimés : 85 (85 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve les créations et suppressions d'emplois permanents dans les conditions proposées dans la délibération ;
- approuve la modification du tableau des effectifs correspondant au budget général et au budget annexe des déchets ménagers ;
- autorise le président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de ces décisions.

23. Création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité – Assistant en charge du suivi de la redevance spéciale

Projet de délibération présenté par Jean SCHULER

Votants : 85 – Suffrages exprimés : 85 (85 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve la création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité afin de poursuivre la mise en place de la redevance spéciale ;

- approuve la modification du tableau des effectifs correspondant au budget annexe des déchets ménagers ;
- autorise le président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de ces décisions et notamment le contrat de travail de la personne qui sera recrutée.

24. Modification d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité – Professeur de guitare

Projet de délibération présenté par Martine GARCIN

Votants : 85 – Suffrages exprimés : 85 (85 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve la modification de l'emploi non permanent de professeur de guitare (diminution du nombre d'heures hebdomadaires de travail à compter du 1^{er} octobre 2020) ;
- approuve la modification du tableau des effectifs correspondant au budget général ;
- autorise le président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

25. Renouvellement d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi – Agent de déchetterie

Projet de délibération présenté par Jean SCHULER

Votants : 85 – Suffrages exprimés : 85 (85 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve le renouvellement du contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) d'agent de déchetterie;
- approuve la modification du tableau des effectifs correspondant au budget annexe des déchets ménagers ;
- autorise le président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision et notamment l'avenant au contrat de l'agent concerné.

26. Modification du RIFSEEP

Projet de délibération présenté par Jean SCHULER

Votants : 85 – Suffrages exprimés : 85 (85 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve les modifications suivantes sur le Régime Indemnitaires tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) à compter du 1^{er} octobre 2020 :
 - ✓ pour un agent qui intègre la CCSB par voie de mutation ou de portabilité de CDI : maintien des primes éventuellement attribuées dans la collectivité antérieure dans la limite des plafonds établis par la CCSB, selon les fonctions occupées ;
 - ✓ prise en compte des arrêts maladie par application d'une réduction de prime de 20 % à partir du 3^e arrêt de travail, cela afin de valoriser le présentisme des agents et de réduire la répétition des arrêts en cours d'année ;
 - ✓ prise en compte des fonctions exercées par certains agents en attribuant un montant de prime équivalent à une bonification indiciaire de 10 points (soit à ce jour 46,86 € bruts mensuel) pour un temps complet, cela afin de valoriser les agents qui acceptent de prendre la responsabilité d'un service sans avoir le grade correspondant.

- autorise le président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

27. Extension de l'attribution de l'IHTS aux agents ayant effectués des missions exceptionnelles dans le cadre du Tour de France et aux maîtres-nageurs de la base de loisirs de la Germanette

Projet de délibération présenté par Jean SCHULER

Votants : 85 – Suffrages exprimés : 85 (85 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve l'extension ponctuelle de l'attribution de l'Indemnité Horaire pour Travaux Supplémentaires (IHTS) aux agents ayant effectués des missions exceptionnelles dans le cadre du Tour de France et aux maîtres-nageurs de la base de loisirs de la Germanette ;
- autorise le président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

28. Modalités de remboursement des frais de repas des agents de la CCSB

Projet de délibération présenté par Jean SCHULER

Votants : 84 – Suffrages exprimés : 84 (84 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- approuve le principe de remboursement des frais de repas à hauteur des frais réels engagés par les agents, dans la limite du plafond prévu pour le remboursement forfaitaire ;
- précise que ces conditions s'appliqueront à tous déplacements réalisés à compter du 1^{er} octobre 2020 ;
- autorise le président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

29. Mise en œuvre de l'entretien professionnel

Projet de délibération présenté par Jean SCHÜLER

Votants : 84 – Suffrages exprimés : 84 (84 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve les critères d'évaluation proposés dans le cadre de la mise en œuvre de l'entretien professionnel :

- les résultats professionnels obtenus par l'agent et la réalisation des objectifs ;
- les compétences professionnelles et techniques ;
- les qualités relationnelles ;
- la capacité d'encadrement ou d'expertise ou, le cas échéant, la capacité à exercer des fonctions d'un niveau supérieur.

30. Règlement intérieur relatif aux ressources humaines

Projet de délibération présenté par Jean SCHÜLER

Votants : 84 – Suffrages exprimés : 84 (84 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire adopte le règlement intérieur relatif aux ressources humaines.

31. Lancement d'un accord-cadre pour la fourniture de carburant

Projet de délibération présenté par Robert GAY

Votants : 84 – Suffrages exprimés : 84 (84 pour)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve le lancement d'une consultation pour la fourniture de carburants pour les véhicules et cuves à gasoil de la CCSB.

**32. Avenant n° 1 au lot n° 1 « Dommages aux biens mobiliers et immobiliers » du
marché des assurances de la CCSB**

Projet de délibération présenté par Robert GAY

Votants : 84 – Suffrages exprimés : 81 (81 pour et 3 abstentions)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- accepte la majoration de la cotisation annuelle de l'assurance « Dommages aux biens mobiliers et immobiliers » à partir du 1^{er} janvier 2021 ;
- autorise le président ou son représentant à signer l'avenant relatif à cette majoration avec la compagnie Groupama Méditerranée.